



ENERGIE, RISQUES ET ENVIRONNEMENT

OPTION : INGÉNIERIE ET GOUVERNANCE DES RISQUES

LIEU

**Campus CCI du Cher
École Curien**

8/10 rue Michel Marest
18000 BOURGES

DURÉE

La formation est organisée
sur 3 ans en 1815h

DATE(S)

Rentrée septembre 2026

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• Première étape :

Sélection sur dossier

• Seconde étape :

Un entretien de motivation ;
Un test d'anglais

• Troisième étape :

classement des candidats :

- Admis sur liste principale ;
- Admis sur liste d'attente ;
- Candidature non retenue.

• Délais d'accès :

Les sélections sont organisées en
général au cours des mois de mars
et avril. Les candidats reçoivent une
réponse dans les 15 jours après les
sélections.

TARIF

Formation gratuite et rémunérée

TITRE INGÉNIEUR

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES CENTRE
VAL DE LOIRE, SPÉCIALITÉ ÉNERGIE, RISQUES ET ENVIRONNEMENT
RNCP 40753 RECONNU PAR L'ÉTAT NIVEAU 7 JUSQU'AU 31/08/2028

PRÉSENTATION

L'ingénieur en gouvernance des risques identifie les dangers, évalue et maîtrise les
risques sous les aspects techniques, humains et organisationnels, intègre ces démarches
dans le domaine du management stratégique de l'entreprise et de l'expertise sécurité.

PUBLIC

Candidats titulaires d'un diplôme BAC+2 à caractère scientifique.

PRÉREQUIS

- **Bachelor Universitaire de Technologie BUT (BUT2 ou BUT3)**
 - Hygiène Sécurité et Environnement HSE
 - Qualité Logistique Industrielle et Organisation QLIO
 - Génie Electrique et Informatique Industrielle GEII
 - Génie Mécanique et Productique GMP
 - Génie Civil- Construction Durable GC CD
 - Chimie
 - Génie Biologique
 - Métiers de la Transition Energétique et de l'Efficacité Energétique MTEE
- **Classe Préparation aux Grandes Ecoles CPGE**
- **Licence scientifiques** (maths, physique, biologie, mécanique, génie civil...)
- **Classes préparatoires ATS**

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Proposer des orientations en lien avec la gouvernance des risques ;
- Mettre en oeuvre les actions de progrès en lien avec la politique pour
la gouvernance des risques ;
- Communiquer pour mettre en oeuvre les orientations ;
- Concevoir et piloter les projets ;
- Elaborer des systèmes documentaires associés ;
- Evaluer les risques ;
- Participer à des actions opérationnelles, assurer la maîtrise des situations
d'urgence ;
- Evaluer la performance et la maturité des pratiques ;
- Structurer des démarches de progrès continu des processus, des équipements
ou des technologies ;
- Innover et accompagner les projets de changement pour une meilleure
gouvernance des risques.



CONTACTS

Frédérique Harang

Responsable pédagogique ERE
Frederique.harang@cher.cci.fr

Sabrina TINEL

Responsable commerciale et placements
sabrina.tinel@cher.cci.fr
02 48 67 55 58 ou 06 51 80 50 15

Valérie CATTEAU

Relation suivi pédagogique
en entreprise
valerie.catteau@cher.cci.fr
02 48 67 55 54

Anne COZIAN

Organisation des sélections
et des enseignements
anne.cozian@cher.cci.fr
02 48 67 80 76

Vanessa RIALLAND

Référente Handicap
vanessa.rialland@insa-cvl.fr

PÉDAGOGIE ET MOYENS

La formation Energie, Risques et Environnement option Ingénierie et Gouvernance des Risques alterne les périodes dédiées aux enseignements académiques et celles effectuées dans l'entreprise d'accueil de l'apprenti.

Les enseignements académiques sont composés de cours, travaux dirigés, projets et conférences.

Les périodes en entreprise permettent à l'apprenti d'exercer de manière immédiate des activités professionnelles en relation avec les connaissances acquise en cours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation des « Unités d'Enseignements » ;
- Validation des compétences professionnelles et des périodes entreprises ;
- Séjour à l'étranger en entreprise ou académique (12 semaines minimum) ;
- Anglais : niveau B2 certifié (785 points au TOEIC).
- Mémoire et soutenance finale.

ACCESSIBILITÉ



Si vous êtes en situation de handicap ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos conseillers sont à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagements spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

TAUX DE SATISFACTION

Taux campus : 94%
Taux de présentation à l'examen : 100%
Taux de satisfaction : 88%
Taux de certification : 73,3%
Taux de rupture : 2,1%
Taux de poursuite d'études : 11%
Taux insertion post diplôme : 46%
Taux insertion 6 mois : 71%